

# LE TERME FATAL

C'est le 7 novembre prochain qu'expire le délai de six mois accordé aux donateurs de biens culturels ou à leurs héritiers directs pour introduire leur demande en revendication.

Il reste interdit, sous peine d'excommunication, ainsi que l'ont rappelés Nos Seigneurs les Evêques, de louer ou d'acquiescer à la vente d'Église, sans être entré en rapport avec l'autorité ecclésiastique.

A ceux qu'offusquerait cette interdiction, nous répondrons que le député socialiste Marcel Sembat :

« Dame, mes bonnes gens, vous ne comptez pourtant pas que pour vous remémorer la cause spoliateur, l'Église allait reculer des nouvelles et vous accorder des indulgences... Avouez tout de même que ce serait une drôle de manière de gagner les pardons et d'éviter le Purgatoire que de valoir des lois contre l'Église... et d'en profiter. »

Il est vrai qu'en France, l'État n'est jamais emporté par la logique. Quand un raisonnement le gêne, il envoie le raisonneur en correctionnelle, comme il l'a fait pour certains évêques...

# VENISE et LILLE

Dans son numéro de juillet dernier, la Revue de l'Art chrétien a donné une intéressante chronique sur les monuments anciens dont nous extrayons les détails suivants :

La reconstruction du campanile de Saint-Marc, qui s'est effondré en 1902, atteint actuellement 50 mètres de hauteur. L'architecte chargé des travaux pense l'amener à 100 mètres dans deux ans, de façon que l'inauguration puisse se faire en mai ou juin 1911. Mais il reste à savoir si le campanile reconstruit ne pesera pas trop sur le fond mouvant qui constitue le sous-sol de Venise.

Les attentements qui se sont produits à la cathédrale Saint-Marc légitiment cette inquiétude.

En trois endroits, il a fallu en étayer les voûtes et, de trois côtés, on réparait le fût. Sur le côté gauche de la nef, les fondations ont baissé de dix centimètres et le dallage s'est délogé par suite de l'énorme pression latérale !

Il résulte de cet état de choses que les fondations de la cathédrale paraissent compromises : est incomparablement descendu et descendra encore, et il n'y a plus, paraît-il, à se faire d'illusions sur le sort lamentable qui lui est réservé !

Le terrain sur lequel s'élève la Basilique de Notre-Dame de la Treille rappelle également ce qui se passe à Venise. L'édifice de Saint-Marc n'est autre que le point initial, l'île où notre cité de Lille a pris naissance. Entourée d'eau, comme on peut le voir encore aujourd'hui, du moins en partie, les précautions ont été prises pour assurer la stabilité de la construction actuelle, qui repose sur des pilotis enfoncés dans le sol. Rien donc à craindre pour ce qui est déjà fait : nous n'avons, nous et nos successeurs, qu'à étendre nos sollicitudes du côté de ce qui reste à faire. C'est là la conclusion pratique qu'il convient de tirer des maux qui venant au cataclysme pour l'Église de Venise et l'art chrétien, si elles se réalisent.

# ÉCHOS

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE**  
La Commission départementale se réunira le mercredi 9 novembre, à deux heures et dans le l'après-midi.

**POIDS et MESURES**  
M. Florentin, vérificateur à Douai, a été invité à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienness de services ; il conservera ses fonctions jusqu'au 31 décembre 1909 inclus.

**CONTRIBUTIONS DIRECTES**  
M. Charles Pouchet, inspecteur de la classe à Lille, est nommé directeur de la classe à Lons-le-Saulnier.

**ÉCOLE DES MAÎTRES-MINEURS DE DOUAI**  
Des diplômes de maître-mineur ont été accordés aux élèves sortants de l'École des maîtres-mineurs de Douai, dont les noms suivent et par ordre numérique :

Marchal, Lauradoux, Tison, Picardet, Portal, Bouillier, Perriault, Albert, Proust, Marie, Dumont, Desautels, Bourde, Marcel, Proust, Berche, Stohret, Ribou, Durand, Collin, Baux, Latour, Lélo, Gouy, Coste, Alande, Marche, Bobald, Eyraud, Mayeur, Gabriel, Thomassin, Nouvoux, Sazmier, Herengoul, Fournols, Marjion, Donziet, Massinon, Soyaz.

**CANAL DE LA DEULE**  
Samedi, à trois heures, a eu lieu, à la préfecture du Pas-de-Calais, l'adjudication des 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> lots du canal de la Deule, concernant l'amélioration entre le fort Scarpe et Bauvin.

Le 3<sup>e</sup> lot représentait les terrassements et maçonneries à 1.080.000 fr. Onze soumissionnaires se sont présentés. M. Oranin L'Host, entrepreneur à Lille, a

# LE JUGE MARCILLAC

Par Saint-Joën

Le gendarme de la « laïque » n'avait pas donné deux ans que déjà il se moquait de tout ce que son père avait respecté comme homme ! Car enfin, tout en n'étant pas un « calotin », Jacquemin avait un vague et instinctif respect pour l'habit du prêtre ! Il lui eût été sans doute difficile de bien préciser ce pourquoi il comment cela était, mais il se convenait à part lui :

« Et si se souvenait de cette colère qui lui était venue un matin quand, près de la Porte-Chapelle, il avait trouvé tout à coup Louis, au milieu d'une bande d'enfants de la « laïque », jetant des noix de neige sur des enfants de la « laïque », Jacquemin avait un vague et instinctif respect pour l'habit du prêtre ! Il lui eût été sans doute difficile de bien préciser ce pourquoi il comment cela était, mais il se convenait à part lui :

été déclaré adjudicataire avec 12 0/0 de rabais. Le plus faible rabais était de 1 0/0. Le 7<sup>e</sup> lot comprenait les tabliers métalliques ; il s'élevait à 292.000 francs. Douze soumissionnaires se sont présentés. La Société anonyme des constructions, forges et fonderies d'Haumont a été déclarée adjudicataire avec un rabais de 24 0/0. Le plus faible rabais était de 1 0/0.

**TIRAGE D'OBLIGATIONS**  
Quarante et unième tirage des obligations de Lille à Béthune et à Bully-Grenay qui a eu lieu le 28 octobre 1909.

Liste des numéros sortis. — 51 à 60 — 222 à 230 — 2.201 à 2.210 — 3.211 à 3.220 — 3.291 à 3.300 — 6.501 à 6.510 — 6.581 à 6.590 — 7.241 à 7.250 — 7.701 à 7.710 — 10.311 à 10.320 — 12.111 à 12.120 — 14.781 à 14.790 — 16.916 à 16.920 — 18.041 à 18.044 — 18.681 à 18.690 — 20.541 à 20.550 — 21.301 à 21.310 — 23.951 à 23.960 — 25.081 à 25.090 — 25.201 à 25.210 — 24.625 à 24.630 — 29.571 à 29.580 — 29.581 à 29.584 — 29.681 à 29.690

Les 217 obligations dessus, remboursables à 400 fr. 55, impôt déduit, à partir du 31 décembre 1909, au service des titres de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, 18, rue de Dunkerque, à Paris.

Elles devront être présentées munies du coupon n° 88, à l'échéance du 1<sup>er</sup> avril 1910.

# La prévision du temps

**LA LOI BUGEAUD**  
Le Vieux-Major est un précurseur qui fut, paraît-il, plus heureux que lui en ses prévisions : ce fut le maréchal Bugeaud. On rapporte, en effet, que pendant la guerre en campagne qu'après le succès de Franco d'Espagne, le futur maréchal capitaine — Bugeaud n'était alors que capitaine — lui dans un manuscrit tombé sous sa main, cette loi empirique :

« Le temps se comporte, onze fois sur douze, pendant la durée de la lune, comme il s'est comporté au cinquième jour de la lune, si le sixième jour est resté le même qu'au cinquième.

M. Bugeaud, ravi de cette découverte, fit l'épreuve de cette loi et la vérifia, paraît-il, se vérifiant avec une régularité extraordinaire.

Agriculteur de 1815 à 1830, il la mit souvent en pratique ; elle lui fit éviter, à l'époque de la fenaison et de la vendange, des pertes auxquelles aucun propriétaire voisin ne sut échapper. Gouverneur de l'Algérie, il ne laissa échapper les troupes de la lune ; s'il se trouvait en expédition et que le mauvais temps lui fût prédit par la lune, rien ne l'empêchait de chercher un abri. C'est ainsi que toujours il préserva les colonnes placées sous ses ordres. On attribue à la chance le résultat d'observations et de calculs.

Partant de l'heure exacte de la nouvelle lune, il tenait compte, en outre, de la différence des trois quarts d'heure environ entre le temps de la révolution de la terre autour de son axe et le temps de la révolution de la lune autour de la terre, c'est-à-dire qu'il ajoutait cinq heures au sixième jour écoulé, avant de se prononcer sur le temps qu'il devait craindre ou espérer.

Cette formule s'appelle la loi Bugeaud. Il n'est d'ailleurs rien d'empirique, et rien pour soi, la formule du Père Bugeaud.

# Cour d'Assises du Nord

Voici le rôle de la session qui s'ouvrira le lundi 8 novembre, sous la présidence de M. le conseiller Thulliez, qui aura pour assesseurs MM. Wagon et Lavotz, conseillers.

Lundi 8 novembre. — Ministère public : M. Gros, avocat général. — Coups mortels à Roubaix : Alfred Delaigue (5 témoins). Défenseur : M. dans. Assesseur : Brinard ; Troquet Gustave (10 témoins).

Mardi 9. — Ministère public : M. Delaert, substitut. — Meurs à Lille ; Pierre Pijcke témoins. Défenseur : M. Crussaire. — Vol qualifié à Lamberville ; Sarrasin Achille, Malagré Georges.

Mercredi 10. — Ministère public : M. Gros. — Tentative d'assassinat à Roubaix-Wendreschies ; Enocq Auguste. — Assassinat à Wattrelos ; Van Assche Henri.

Jeudi 11. — Ministère public : M. Delaert. — Coups mortels à La Chapelle d'Armentières ; Chombart Charles (4 témoins). — Coups graves au garde d'Oudezelle ; Temynek Auguste (7 témoins).

Vendredi 12. — Ministère public : M. Gros. — Meurs et complicité à La Madeleine ; Marie Mathieu, Blanche Philippart, Meuwis Edite (3 témoins). Défenseurs : M. Diligent, Meurs, Assesseur à Roncourt ; Rubin Henri (12 témoins). Défenseur : M. Jean De Langre.

Samedi 13 novembre. — Ministère public : M. Delaert. — Meurs à Roubaix ; Desnozellet Henri (6 témoins). Défenseur : M. Thény. — Vol qualifié à Lille ; Labalette Charles, Warin Victor, Papillon Maurice.

Lundi 15 novembre. — Ministère public : M. Gros. — Meurs à Hellemmes ; Jean Ploumen (5 témoins). Défenseur : M. Vitran fils. — Meurs à Sermiers ; Joseph Foster (7 témoins).

Mardi 16 novembre. — Ministère public : M. Delaert. — Meurs à Wattrelos ; Bayaert Oscar. — Assassinat à Lille ; Alphonse Ricard.

Mercredi 17. — Meurs à Somain ; Hardy Alphonse (5 témoins). Défenseur : M. Delaert. — Assassinat à Condé ; Guignard Emile.

Jeudi 18. — Ministère public : M. Delaert. — Fausse-monnaie à Lille et à Lamberville ;

Capon Raymond (5 témoins). Assesseur et tentative de meurtre à Hellemmes ; Aubert Emile.

Vendredi 19. — Ministère public : M. Gros. — Tentative de meurtre et vol qualifié, Bourard Pasteur, à Douai ; Roland Robert, Maichu Charles, Linsele Henri, Logson Charles, Host Eugène.

Samedi 20. — Ministère public : M. Delaert. — Meurs à Maresq ; Flament Jean (6 témoins). Défenseur : M. Propétié. — Vols qualifiés à Louches ; Corin Jules et Demin Alford.

# PORT DE DUNKERQUE

ENTREES du 1<sup>er</sup> novembre  
Hull, vap. ang. Hero, 331, dm.  
Berliand, vap. grec Pandia A. Ralli, 1408, graines.  
New-York via Saint-Servan, vap. fr. Califormie, 3304, dm.

Sorties du 1<sup>er</sup> novembre  
Boulogne, s. fr. Hirondele, 28, lest.  
Yarmouth, g. ang. Village Belle, 134, lest.  
Ipswich, g. ang. Helena Anna, 134, phos.

ARRIVAGES : VENANT DE :  
Newport 29, st. Abelson Dunkerque  
Newport 30, st. Bazacalido id.  
Anvers 31, st. Bulgare id.  
Almeria 29, st. Larne Gènes  
Algeria 29, st. Larne Gènes

DEPARTS : ALLANT A :  
Port Piré 28, st. Mountfield (mineral) Dque  
Toulon (NC) 29, st. Jeanne Corcoran

Calcutta 29, st. Denbigh Hall Londres et Dq.  
Saugon 31, st. Manica R. U. ou Conf.  
Astoria 3, st. M. fr. C. de Villebois Mareuil

St-Petersbourg 29, st. Manningham Dque  
Passages. — Suez 31, st. Chancellor Bombay à Gènes et Dunkerque.  
Malte 31, st. Clun Chatan, Haiphong à Havre et Dunkerque.

# MARCHÉS

Armentières, 2 novembre.  
Farine, 100 kilos. . . . . 30 50  
Blé roux. . . . . 17 75  
Blé blanc. . . . . 17 50  
Séigle, le quintal. . . . . 12 50  
Orges. . . . . 18 50  
Avoine. . . . . 15 50  
Fèves. . . . . 19 50

Douai, 29 octobre.  
Moutons. . . . . 110 00  
Vaches. . . . . 100 00  
Porcs. . . . . 100 00  
Pailles de blé. . . . . 100 00

Le prix du beurre, des œufs, des pommes de terre  
POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS  
Paris, 27 octobre (pour comparaison)  
Lille, 27 octobre. . . . . 3,80 à 3,40 le kilo  
Aire, 29 octobre. . . . . 2,90 à 3,10 le kilo  
Armentières, 29 oct. . . . . 3,40 à 3,60 le kilo  
Arras, 26 octobre. . . . . 3,20 à 3,40 le kilo  
Avesnes, 29 octobre. . . . . 1,55 à 1,65 le livre  
Baillou, 29 octobre. . . . . 1,60 à 1,70 le livre  
Bergues, 29 octobre. . . . . 3,18 à 3,38 le kilo  
Cambrai, 29 octobre. . . . . 1,50 à 1,60 le livre  
Cassel, 29 octobre. . . . . 1,70 à 1,80 le livre  
Courtrai, 29 oct. . . . . 3,10 à 3,30 le kilo  
Cysnoy, 29 oct. . . . . 1,70 à 1,80 le livre  
Douai, 27 octobre. . . . . 1,65 à 1,85 le livre  
Esteras, 29 oct. . . . . 1,60 à 1,70 le livre  
Eurgange, 29 oct. . . . . 1,55 à 1,65 le livre  
Fournies, 29 oct. . . . . 3,30 à 3,40 le livre  
Hautbourdin, 29 oct. . . . . 1,95 à 2,05 le livre  
Hazebrouck, 29 oct. . . . . 1,60 à 1,70 le livre  
La Bassée, 29 oct. . . . . 1,55 à 1,65 le livre  
Lannoy, 9 octobre. . . . . 3,80 à 3,90 le kilo  
Le Cateau, 14 octobre. . . . . 1,70 à 1,80 le livre  
Nervin, 27 octobre. . . . . 1,50 à 1,60 le livre  
Ors, 27 octobre. . . . . 1,35 à 1,50 le livre  
Seuim, 25 octobre. . . . . 1,90 à 2,00 le livre  
Solesmes, 23 octobre. . . . . 1,60 à 1,70 le livre  
Tournai, 29 oct. . . . . 1,65 à 1,85 le livre  
Valenciennes, 29 oct. . . . . 1,60 à 1,70 le livre  
Wasquehal, 29 oct. . . . . 1,90 à 2,00 le livre

SEURRE  
le kilo  
Normande. . . . . 4,44 5,50  
BreTAGNE. . . . . 3,50 2,90  
Touraine. . . . . 2,50 3,40  
Nord et Est. . . . . 2,40 3,20

ŒUFS  
le mille  
Norme. . . . . 125 130  
Hollande. . . . . 10,00 12,00  
Bretagne. . . . . 10,00 12,00  
Ronde. . . . . 10,00 12,00  
Rouge. . . . . 8,00 11,00

POMMES DE TERRE  
les 100 kilos  
Hollande. . . . . 10,00 12,00  
Bretagne. . . . . 10,00 12,00  
Ronde. . . . . 10,00 12,00  
Rouge. . . . . 8,00 11,00

CONSTITUTION et Affections de l'Estomac et de l'Intestin guéries par les Dragées de Santé de Dubouche.

La boîte de 100 dragées : 1 fr. 50 toutes pharmacies. Refuser imitations

Douai, 30 octobre.  
Grains (80 k.). . . . . 17,75 à 18,10  
Blé 1<sup>re</sup> qualité nouveau. . . . . 17,50  
Blé 2<sup>e</sup> . . . . . 16,25  
Grains (100 k.). . . . . 16,50 17,00  
Seigle nouveau. . . . . 15,50 19,00  
Escourgeon nouveau. . . . . 18,00 19,00  
Orges. . . . . 18,00 19,00  
Avoine nouvelle. . . . . 18,00 19,00  
Fèves. . . . . 30,00 30,50  
Cylindres. . . . . 29,50 30,00  
Mouls. . . . . 29,50 30,00

ISSUES  
Sons-mécaniques. . . . . 15,00 15,50  
Sons-mécaniques. . . . . 15,00 15,50  
Hutes (brut) 95 k.; clar. et épur. 91 k.). . . . . 63,00  
Brute. . . . . 63,00  
Clarifiée. . . . . 64,00  
Purée. . . . . 65,00  
Sortine. . . . . 66,00  
Brute (Bombay). . . . . 64,00  
Sortine. . . . . 66,00  
(Azof). . . . . 66,00

TOURTEAUX  
Pays. . . . . 11,00  
Etrangers. . . . . 11,00  
Hutes. . . . . 18,00  
Bombay. . . . . 22,00  
Azof. . . . . 22,00

COCK DE L'ESTRAGON  
Sucre blanc 4 050 sacs  
Id. roux. 5 400 id  
Total. 7,450 sacs

VALEURSCOURTES, 30 octobre.  
Sucre blanc en morceaux. . . . . 64 75  
Sucre roux. . . . . 29 50 27 75  
Farines 1<sup>re</sup> qualité 100 kilos. . . . . 29 50 à 31  
Blé blanc. . . . . 80 kilos 17 75 à 18 50  
Blé roux. . . . . 80 kilos 17 25 à 18 25  
Sons. . . . . 100 kilos 14 00  
Seigle. . . . . 400 kilos 48 75 à 17  
Orges. . . . . 17 10 17 50  
Escourgeons, l'hectolitre. . . . . 17 25 19 50  
Avoine, l'hectolitre. . . . . 18 25 19 50  
Tourteaux de lin, 1<sup>er</sup> choix. . . . . 20 00 à 21  
Tourteaux colza bonne qualité. . . . . 15 00 15 50  
Tourteaux colza engrais. . . . . 14 00 14 50  
Tourteaux ricin. . . . . 8 50 9 50  
Engrais, sang et viande. . . . . 13 50 14 50  
Sulfates d'ammoniaque. . . . . 31 00 31 75  
Nitrate. . . . . 25 00 30 00

Taxe de pain  
Laiting de pain blanc, 1<sup>er</sup> qual. . . . . 0,34  
Laiting de pain bis. . . . . 0,30

MARCHÉS aux bestiaux, 30 octobre.  
Bœufs. . . . . 217 0,91 0,85 0,75  
Vaches. . . . . 638 0,90 0,80 0,70  
Moutons. . . . . 22 0,90 0,80 0,70  
Veaux. . . . . 17 1,30 1,40 1,00

Fonrages, les 800 kilos, 30 octobre.  
Foin. . . . . 100 00  
Luzerne. . . . . 120 00  
Paille de blé. . . . . 15 00  
Trèfle. . . . . 100 00

La Villette, le 1<sup>er</sup> novembre  
Coeuf. . . . . 1,55 1,48 1,34 0,91 0,74  
Vache. . . . . 1,44 1,33 1,24 0,81 0,71  
Taureau. . . . . 1,44 1,33 1,24 0,81 0,71  
Poulet. . . . . 1,44 1,33 1,24 0,81 0,71  
Canard. . . . . 1,44 1,33 1,24 0,81 0,71  
Pigeon. . . . . 1,44 1,33 1,24 0,81 0,71

Quantités. . . . . 100 100 100 100 100  
Prix de kilog. par qualité  
Poids net. . . . . 100 100 100 100 100  
Poids vif. . . . . 100 100 100 100 100

Peaux de moutons rasés : 1,50-2,50  
— demi-laine : 2,00-4,00

Phytomomie des ventes  
Bœufs. — Vente difficile.  
On cote : bœufs à 1,10-1,30, méis 0,98-1,05, Midi 0,98-1,05, Centre 1-1,15.  
Porcs. — Vente plus facile.  
On cote : porcs maigres 0,45-0,48, gras 0,42-0,46.

# HYGIÈNE — CONFORT — ÉCONOMIE

## KAPOK

par les Literies en KAPOK  
Rue Nationale, 16, LILLE  
5, Boulevard, r. de Béthune 73, Lille  
6, Delaere, rue de Paris, 110, Lille.

# AFFECTIONS DE LA PEAU

## L'Onguent Foster à Lille

La peau est une des voies par lesquelles les impuretés sont éliminées de l'organisme. Elle est sujette à des affections particulières qui entravent ou arrêtent entièrement ses fonctions et doivent être soulagées par un traitement spécial. Grâce à la découverte de l'Onguent à la Peau, verra qu'il ont sous la main le remède cherché. Mme Savarin, 29, Cité Philanthropique, à Lille, nous dit : « Depuis plus de six semaines, mon petit André avait toute une partie de la figure, l'oreille droite et le menton couverts de gros boutons qui lui causaient les démangeaisons les plus pénibles. Le pauvre petit souffrait le martyre et comme tous les enfants de son âge il ne pouvait s'empêcher de se gratter ce qui augmentait encore l'inflammation. M'inquiétais à juste titre car j'avais déjà employé bien des remèdes et malgré tous les soins le mal persistait. C'est alors que j'entendis parler de l'Onguent Foster, vendu à la Pharmacie Ledercq, 16, Grand'Place, à Lille. Je suis très heureuse de pouvoir dire que le résultat fut plus que satisfaisant car après huit jours d'applications régulières mon petit André avait la figure complètement débarrassée de tous ces maux. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

L'Onguent Foster est un spécifique contre toutes les affections de la peau telles que : eczéma, dartres, boutons de verrou sur la face, herpes, zona, acné, varicelle, gale, impetigo, engelures, crevasses, etc. Il réussit là même où tous les autres médicaments ont échoué. Le premier application salme immédiatement l'irritation et l'inflammation sous quelle forme qu'elle se présente. Une bonne nuit très saine procure un repos et un bien-être sans recrudescence. L'Onguent Foster est employé avec autant de succès pour faire disparaître les hémorroïdes. Si vous êtes soucieux de vos intérêts et de votre santé, exigez bien le véritable Onguent Foster et refusez toute imitation ou substitution. En vente dans toutes les pharmacies, 3 fr. 50 la boîte de 10 grammes ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binne, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris.

**L'EXCELLENCE** est le CAFÉ FIN de la MAISON WATERLOT-LABELLIN Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE Rehé CARTON, successeur.

**LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Banque)**  
40, rue de la Gare, ROUBAIX  
1, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING  
Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffre-forts.

**TEMPS FROIDS et HUMIDES**  
Il consommer d'autre après que le BANYLS-TRILLES soigneusement préparé avec un vieux quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.

**C'EST L'APÉRITIF D'HIVER**  
par excellence  
recommandé par le corps médical  
Hommes, Dames et Enfants  
Refuser la contrefaçon si la bouteille ne porte pas l'étiquette BANYLS-TRILLES

**BOURSE DE LONDRES**  
DU 2 NOVEMBRE  
Cours pris. Ouvertes

Consolidés	82 7/16	82 7/16
Extérieure	93 1/2	93 1/2
Turc (série D)	93 1/2	93 1/2
Banque ottomane	19 1/4	19 1/4
Rio-Tinto	7 1/4	7 1/4
Consolidés Goldend.	6 1/2	6 1/2
Est-Rand	5 1/2	5 1/2
Rand Mines	5 1/2	5 1/2
Chartered	37 1/2	37 1/2
Robinson Gold	10 1/8	10 1/8

# Mères!

VOUS qui voulez vos enfants beaux, forts, vigoureux!

Donnez leur du GRAMINOL



Il n'est pas de mère qui ne se soit dit un jour : « Si seulement mes enfants étaient plus beaux, plus forts, plus vigoureux ! » C'est pourquoi elle leur donne du GRAMINOL. Ce médicament est le seul qui agit sur le système digestif et constipant. Il est recommandé par les médecins et les pharmaciens. Il est en vente dans toutes les pharmacies.

# BOURSE DE LILLE

DU 2 NOVEMBRE

CHARBONNAGES	Cours	Différence
Albi (2 janvier 1909)	1925	1250
Aniche (31 décembre 1908)	8050	8200
Anzin (1 <sup>er</sup> juillet 1909)	1120	1115
Bianzy (1 <sup>er</sup> décembre 1908)	1120	1115
Bruxy entière	1120	1115
Bruxy 10 <sup>e</sup> (15 février 1909)	1120	1115
Bully-Grenay (15 nov. 1908)	106 25	106 75
Campagne (1 <sup>er</sup> juillet 1905)	590	587
Carvin (1 <sup>er</sup> août 1909)	375	376
Carvin entière (3 septembre)	2250	2255
La Clarence (origine)	1148	1149
Courrières (30 sept. 1909)	359	357 50
Croisilles (1 <sup>er</sup> août 1909)	1148	1149
Douchy (31 décembre 1908)	1148	1149
Dourges 100 <sup>e</sup> (1 <sup>er</sup> mai 1909)	359	357 50
Drocourt 1900 (30 oct. 1908)	359	357 50
Drocourt 1905 (31 oct. 1909)	359	357 50
Drocourt 3500	359	357 50
Drocourt le 10 <sup>e</sup>	359	357 50
Épinac	995	999
Escarpelle (1 <sup>er</sup> août 1909)	359	357 50
Ferfay (2 janvier 1909)	359	357 50
Fâmes-Raches (coup. att.)	67 25	66
Lens ent. p. (30 sept. 1909)	961	956
Lens 10 <sup>e</sup> (1 <sup>er</sup> août 1909)	91 75	